



L'Engagement

Le magazine de l'Anesf

DOSSIER :

Les inégalités de l'été

Rencontres :

Une toute jeune présidente

Interview :

Un élu au Conseil d'Administration

RCP ?

Réaction
Cutanée
Paranormale ?

Rotule
Carrément
Pétée ?

GRAND
JEU
RCP Réservé
aux étudiants
en santé



20 bourses de 1 000 € à gagner
en proposant votre définition de RCP sur grandjeurcp.fr

L'ASSUREUR
DES PROFESSIONNELS
DE LA SANTÉ



3233* ou macsf.fr

* Prix d'un appel local depuis un poste fixe. Ce tarif est susceptible d'évoluer en fonction de l'opérateur utilisé.

Extrait de règlement : jeu gratuit organisé par MACSF assurances (société d'assurances mutuelle, régie par le code des assurances, dont le siège est sis Cours du Triangle, 10 rue de Valmy, 92800 PUTEAUX - Siren 775 665 631) du 26 août au 31 décembre 2013, conditionné à l'obligation de souscrire un contrat MACSF dans une agence MACSF sur le site Internet du jeu www.grandjeurcp.fr. Jeu réservé aux étudiants majeurs de toutes les professions de santé reconnues par le Code de la santé publique, y compris les vétérinaires, résidant en France métropolitaine. Prix à gagner : 20 bourses de 1000 € chacune. Jeu avec tirages au sort et /ou votes des internautes. Règlement déposé chez Me Florence Huguet Joannou, Huissier de Justice. Le règlement du jeu est adressé, à titre gratuit, à toute personne qui en fait la demande écrite pendant la durée du jeu adressée à : « Grand Jeu RCP 2013 » - MACSF Service Communication Commerciale - 10 cours du Triangle de l'Arche - TSA 40100 - 92919 LA DÉFENSE Cedex.



Chers étudiants, adhérents, lecteurs,

2013 fut une année très importante pour notre formation. Plusieurs textes ont grandement fait évoluer notre cause comme l'arrêté DFASMa et sa reconnaissance du grade Master ou encore le projet de Loi Enseignement Supérieur et Recherche qui nous donne beaucoup d'espoir avec la disparition du département d'UFR et apparition des UFR Maïeutique dans l'intégration universitaire, expérimentations PACES, ordonnance pouvant inclure nos études dans le Code de l'éducation comme les autres formations médicales. De plus, nous avons récemment obtenu la rémunération des étudiants de la réforme et attendons actuellement la publication officielle du texte.

Malgré toutes ces améliorations et ce travail effectué, nous ne devons rien lâcher car le futur n'est pas encore écrit : nous ne pouvons nous résoudre à accepter que les droits de tous les étudiants sages-femmes soient mis à mal, tant à propos de leur statut que du cadre de leurs études. Battons-nous ensemble pour être reconnus comme nous devrions l'être depuis de nombreuses années et pour avoir les mêmes droits que les autres!

Dans cet Engagement, vous trouverez les avancées ainsi que les enjeux des grands dossiers de l'Anesf comme l'intégration à l'université, la réforme des études, les statuts des étudiants, les bourses sur critères sociaux. Nous espérons ainsi vous donner quelques armes pour monter au front et faire avancer les choses, avec nous. Outre tous ces gros dossiers, il nous tiendra à cœur d'être au plus près des étudiants ; les former, suivre les dossiers locaux et accompagner leur vie associative et étudiante. C'est pourquoi, nous essaierons de rendre visite aux étudiants dans chacune des écoles de sages-femmes de France pour présenter l'Anesf, former ses adhérents et dynamiser notre réseau. Car les adhérents sont bien à la base de tout, rien ne peut se faire sans eux.

Qui que vous soyez, quelques soient vos origines, votre école ou votre CHU, nous vous représentons et vous défendons chaque jour. Mais l'Anesf ce n'est pas qu'un bureau, c'est tout un réseau qui se mobilise et travaille sans cesse, pour nous tous.

On vous avait prévenus, on n'a pas fini de vous faire aimer l'Anesf.

Thomas Savary,
Président de l'Anesf

Exemple pour un Prêt BFM Energie⁽¹⁾ de 8 500 € sur 40 mois : taux débiteur annuel fixe de 3,64 %, soit un **TAEF fixe de 3,70 %**.

Mensualités de 225,97 € (hors assurance DIT⁽²⁾ facultative). **Montant total dû : 9 038,80 €** (sans frais de dossier).

Un crédit vous engage et doit être remboursé. Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager.

En cas d'adhésion à l'assurance groupe DIT⁽²⁾, cotisation de 2,41 €⁽²⁾ par mois, à ajouter à l'échéance de crédit. En fonction du montant et/ou de la durée de votre prêt, une assurance DIT peut être obligatoire. Conditions en vigueur au 01/09/2013. Pour un crédit d'une autre durée et/ou montant, renseignez-vous auprès de votre conseiller BFM en agence Société Générale.

Banque Fédérale Mutualiste, la banque des agents du secteur public

ON DIT QU'IL EST PARFOIS DIFFICILE DE FINANCER SES PROJETS

PRÊT BFM ÉNERGIE

JE NE DIS PLUS RIEN

JE CONCRÉTISE !

MOINS DE 35 ANS

Taux en vigueur au 01/09/2013

- Taux fixes avantageux
- Pas de frais de dossier
- Montant du prêt de 1 500 € à 75 000 €
- Durée de remboursement de 6 à 60 mois
- Assurance de prêt⁽²⁾ à taux attractif : **0,34% annuel sur le capital initial**

1 MILLION
de clients en 2013

Simulations de Prêts BFM Énergie⁽¹⁾ (hors assurance DIT⁽²⁾ facultative) :

Durée	24 mois	36 mois	48 mois	60 mois
Montant	1 500 €	3 000 €	4 500 €	6 000 €
Taux débiteur annuel fixe	2,47 %	3,49 %	3,64 %	4,45 %
Mensualités	64,12 €	87,89 €	100,88 €	111,72 €
Montant total dû	1 538,88 €	3 164,04 €	4 842,24 €	6 703,20 €
TAEF fixe	2,50 %	3,55 %	3,70 %	4,54 %

(1) Prêt amortissable non affecté, consenti par la BFM (société anonyme coopérative de banque au capital de 118 882 976,25 €. RCS Créteil 326 127 784. Siège social : 1, place des Marseillais 94227 Charenton-le-Pont Cedex. ORIAS n° 08 041 372), établissement prêteur, sous réserve d'être titulaire d'un compte bancaire SG/BFM ouvert à Société Générale (S.A. au capital de 998 320 373,75 €. RCS Paris 552 120 222. Siège social : 29, boulevard Haussmann 75009 Paris. ORIAS n° 07 022 493), avec domiciliation de salaire souhaitée, d'être âgé de 18 à 34 ans inclus à la souscription du prêt et d'acceptation de votre dossier par la BFM. Le Prêt BFM Énergie ne peut être conclu qu'après acceptation par l'emprunteur de l'offre de contrat de crédit proposée par le prêteur. Vous disposerez du délai légal de rétractation de 14 jours à compter de votre acceptation pour renoncer au crédit. Voir conditions en agence

(2) Contrat d'assurance Groupe DIT - Décès, Perte Totale et Irréversible d'Autonomie et Incapacité Totale de Travail, souscrit par la BFM, intermédiaire en assurances auprès de CNP Assurances et de MFPrévoyance, SA régies par le Code des Assurances et présenté par Société Générale, en sa qualité d'intermédiaire en assurances. Une assurance DIT est obligatoire pour tout prêt d'un montant supérieur à 10 000 € au-delà de 36 mois (différé d'amortissement inclus). Elle est facultative mais conseillée dans les autres cas. Tarif standard d'assurance donné à titre indicatif pouvant évoluer et hors surprime éventuelle.

En savoir plus...

Rencontrons-nous : un conseiller BFM vous accueille dans chaque agence Société Générale.

Contactez-nous du lundi au samedi de 9h à 18h :

0 821 222 500 éco fil

(0,118 € TTC/min depuis un fixe en France métropolitaine)

www.bfm.fr



PROFESSION BANQUIER
VOCATION SOLIDARITÉ

BFM, partenaire du groupe Société Générale

Sommaire

Anesf c/o FAGE
5 rue Frédéric Lemaitre
75020 PARIS
www.anesf.com

Directeur de Publication :
Thomas Savary

Co-directeur de publication :
Anthony Weber

Réalisation :
Anthony Weber

Remerciements :
Elie Goudon
Armelle Dutreix, Smahane El Fahm,
, Manon Risdorfer,
, Constance Vincent,
notre réseau et tous nos partenaires.

Régie publicitaire :
Macéo éditions / RPS 11, bd Ornano
75018 Paris
Directeur : Monsieur Kamel Tabtab
Tél : 01 53 09 90 05
Mail : k.tabtab@reseauprosante.fr

Imprimeur :
L'Imprimerie des Hauts de Vilaine
BP 52179
35221 Châteaubourg Cedex

Crédits photos :
Photo Graphix

Tirage :
2 000 exemplaires

Les annonceurs sont seuls
responsables du contenu
de leurs annonces.

06 | Le saviez-vous ?

08 | L'Anesf

**10 | Le bureau de
l'Anesf**

12 | Dossier :

Les inégalités de l'été

14 | Enseignement supérieur

16 | Questions sociales

18 | Un élu CA

Faycal Khizar - ESF à Grenoble

**19 | Contraception
mascline**

**20 | Histoire de la sage-
femme**

22 | Rencontres

Marie-Laure - Présidente
du BDESf Bourg-en-Bresse

24 | Focus on : Nancy

26 | Instant Culture

28 | Horoscope

29 | Garde de merde

30 | Jeux



En 2009, une fillette chinoise de 1 an a été diagnostiquée « enceinte ». En effet, un fœtus se développait bien à l'intérieur de son abdomen, mais celui-ci s'est révélé être son jumeau ! C'est ce que l'on appelle « fœtus in fœtu » : une anomalie très rare du développement au cours duquel un des jumeaux, dit « parasite », se trouve inclus à l'intérieur du corps de l'autre. Ce fœtus supplémentaire, le plus souvent incomplet, peut se développer en dehors de l'abdomen, dans la vessie, dans le crâne, sur un testicule ...

Le monitoring foetal a été inventé il y a 55 ans par Edward H.Hon. Et c'est avec Roberto Caldeyro-Barcia qu'il eut l'idée d'enregistrer simultanément le rythme cardiaque foetal et les contractions afin de constater la corrélation entre l'activité utérine et les éventuelles modifications du RCF pour une meilleure interprétation de ce précieux élément clinique.

Les étudiants sages-femmes ont failli ne plus être rémunérés !

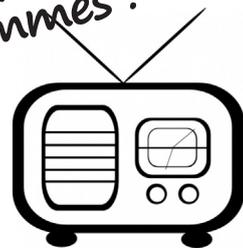
Une Lyonnaise, âgée aujourd'hui de 45 ans et mère de 5 enfants, a allaité 4 de ceux-ci jusqu'à leurs 7 ans soit une durée totale de 18 ans !



Test de grossesse en Egypte antique : placez respectivement de l'orge et du blé dans deux sacs de toile remplis de sable et de dates que la femme arrosera de son urine chaque jour. Si l'orge et le blé germent tout deux, elle est enceinte. De plus si c'est l'orge qui germe en premier, c'est un garçon et si c'est le blé, une fille.

Notons que des études modernes ont permis de montrer que l'urine d'une femme enceinte peut en effet provoquer la germination de céréales grâce à la présence de certaines hormones : les céréales germées sont donc un signe sûr de grossesse, mais des céréales qui ne germent pas ne signifient pas nécessairement que la femme n'est pas enceinte. Alors, ne soyons pas candide : ne suivons pas à proprement parler les paroles de Voltaire : « Il faut cultiver son jardin ».

« RCF est la radio la plus écoutée par les sages-femmes ! »



Trisomie 21. Une équipe de l'Université du Massachusetts a réussi à réduire au silence la troisième copie du chromosome rendant l'idée d'un traitement envisageable ! Et ceci grâce à un gène : XIST. L'idée a été inspirée par un processus naturel chez tous les embryons femelles : afin d'éviter que les gènes du chromosome X ne soient surexprimés, par rapport aux embryons mâles, le gène XIST est activé naturellement sur un des deux chromosomes, ce qui le rend inopérant, le transformant en corpuscule de Barr.

LE SAVIEZ VOUS ?

Chloé Loriette & Fiona Pernollet



Professionnels de santé :
votre assurance

Offre Exclusive

Pour étudier
en toute sérénité,
nous choisissons
**GROUPE
PASTEUR
MUTUALITÉ**



PACK SENOÏS

Pack
OFFERT ⁽¹⁾

- Responsabilité Civile et Protection Juridique Professionnelles ⁽²⁾
- Stages conventionnés ou missions humanitaires bénévoles, vous êtes couvert à l'étranger
- Capital invalidité de reconversion de 10 000 € ⁽¹⁾

Et aussi des...

GARANTIES À LA CARTE

- Complémentaire Santé à partir de 13,71 €/mois
- Assurances Habitation, Auto et 2 roues ⁽⁴⁾
- Indemnités journalières à partir de 23 €/an ⁽¹⁾
- Décès - Garantie en couverture de prêt ⁽¹⁾
- Épargne (Assurance-vie) ⁽³⁾

Renseignez-vous :

01 40 54 54 54

Du lundi au vendredi de 8H30 à 18H00

et **www.gpm.fr**

Rubrique "Jeunes professionnels"

Groupe Pasteur Mutualité partenaire des internes

(1) En cas de remplacements en libéral, nous contacter. Voir conditions d'application et de territorialité aux conditions générales du contrat. Contrats garantis par Panacea assurances. Siège social : 34, boulevard de Courcelles - 75017 Paris. Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance. Capital de 50 000 000 €, entreprise régie par le Code des assurances RCS Paris 507 648 087. (2) Contrats Garantis par Panacea Assurances, Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance, Capital de 50 000 000 €, entreprise régie par le Code des assurances, 507 648 087 RCS Paris. Siège Social : 34, Boulevard de Courcelles, 75809 Paris Cedex 17. Garanties souscrites par GPM Courtage, Société anonyme de courtage d'assurances à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de 308 608 € RCS Paris B 380 431 445 - Immatriculation ORIAS 07 023 091 - www.orias.fr - 34 boulevard de Courcelles 75809 Paris Cedex 17. (3) Contrats garantis par GPM Assurances S.A. Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance au capital social de 55 555 750 €, 34 bd de Courcelles - 75809 Paris Cedex 17. Entreprise régie par le Code des Assurances - 412 887 606 RCS PARIS. (4) Garantie Auto / Habitation assurée par la Mutuelle Générale d'Assurance de Risques Divers (MGARD) - société d'assurance mutuelle à cotisations fixes, entreprise régie par le code des assurances, siège social : 14 rue de Londres - 75009 Paris - SIREN 429404510 ; proposée par l'intermédiaire de GPM Courtage, Société Anonyme de courtage d'assurances à directoire et conseil de surveillance au capital de 308 608 € - 34 bd de Courcelles - 75809 Paris Cedex 17. 380 431 445 RCS Paris - Immatriculation ORIAS 07 023 091, www.orias.fr.



Association nationale des étudiants sages-femmes

«A la rentrée, on accueille les petits nouveaux ! Rien de tel qu'un article spécialement pour eux afin de leur présenter une association qui, le réaliseront-ils dès la fin de la lecture de ce numéro de L'Engagement ou plus tard, aura de l'importance dans leur formation.»



Thomas Savary
Président de l'Anesf



Comme toujours, pour mieux percevoir son futur, il faut savoir regarder en arrière avec un rapide historique. L'Anesf (la seule et unique Association nationale des étudiants sages-femmes), association loi 1901, a été créée le 11 août 1987 par seulement quelques étudiants sages-femmes de Foch, Grenoble et Baudelocque. Depuis, la structure de l'Anesf s'est renforcée par l'adhésion de 32 écoles de sages-femmes sur les 35 existantes en France métropolitaine et dans les DROM-COM : un véritable réseau ! En 2002, L'Anesf a décidé d'adhérer à la FAGE (Fédération des Associations Générales Etudiantes) pour s'intégrer dans le paysage de l'enseignement supérieur, aux côtés des autres étudiants du pays. Le siège social de cette association de grande ampleur, situé à Paris XXème, abrite celui de l'Anesf.

Le principe de fonctionnement de l'Anesf est appelé "système ascendant" et vous allez vite comprendre pourquoi. Rappelez-vous de votre petit schéma d'une pyramide de l'Egypte Antique en classe de 6ème. Vous, étudiants sages-femmes, en adhérant à vos associations locales, en constituez la base. Une partie de votre cotisation sert à payer votre adhésion à L'Anesf ; vous pouvez alors le dire fièrement "Je suis adhérent de l'Anesf !". Parmi les membres de vos BDE, vous élirez un ou deux étudiants "administrateur de l'Anesf". Ce poste est un poste clé du système ascendant ; il fait le lien entre ce qui se passe au local et au national, entre vous et le bureau, quelque soit le sens de circulation de l'information. L'ensemble

des administrateurs constitue le Conseil d'Administration, qui a le pouvoir de décision sur la prise de position finale de l'Anesf sur tous les sujets traités par celle-ci. Le bureau est là pour les guider dans leur tâche, les représenter physiquement auprès des instances nationales (par exemple, depuis 2003, l'Anesf est membre du bureau de la Société Française de Maïeutique, anciennement Collectif des Associations et Syndicats de Sages-Femmes), lancer des réflexions sur notre formation et veiller à l'actualité autour du droit des étudiants sages-femmes.

Durant l'année, nous aurons plusieurs occasions de nous rencontrer. Rien que chez vous pour commencer ! En effet, depuis l'année dernière, le bureau de l'Anesf a décidé de réaliser des week-ends de formation locaux en venant vous visiter dans vos écoles, prendre de vos nouvelles et vous aiguiller dans votre vie associative au local. De manière plus générale, quatre fois par an, les administrateurs et le bureau national se réunissent physiquement lors des Conseils d'Administration (CA). La moitié de l'année universitaire est marquée par l'organisation d'un week-end de formation (WEF) associatif où tous les étudiants sages-femmes peuvent venir. En 2013, cet événement a été couplé à la Journée nationale des étudiants sages-femmes (Jnesf), également ouverte à tous, où des formations ciblées sur nos études et notre futur métier ont été dispensées. L'année se termine en beauté avec l'organisation du Congrès où



chaque étudiant peut assister et participer à des tables rondes, des formations toujours autour de cette passion qui nous réunit. Le WEF et le Congrès sont l'occasion de la tenue des Assemblées Générales Ordinaires (AGO) où le bureau national rend compte de ses avancées de mi-mandat et fin de mandat, en rapport avec sa politique générale votée lors de leur 1er CA. En tant qu'adhérents de l'Anesf, vous êtes à l'AG ce qu'un administrateur est à un CA ; un membre légitime avec un droit de parole et de vote. C'est lors de l'AGO du Congrès qu'a lieu le renouvellement du bureau national. Une ou plusieurs listes, constituées par des étudiants sages-femmes comme vous et moi, peuvent se présenter avec leur profession de foi. Vous imaginez bien que s'il existe des AG ordinaires, il en existe des extraordinaires. Non, ce n'est pas l'occasion d'une grande fête où toutes les directrices d'écoles et les

doyens d'Universités ne se chamaillent pas mais plutôt une décision prise par le CA lorsque les adhérents de l'Anesf doivent se réunir en dehors des 2 dates prévues habituellement. Par exemple, en mai 2013, a eu lieu une AGE afin de réunir toutes les associations de sages-femmes professionnelles et les syndicats pour discuter de notre avenir. Chacun de ces événements est organisé par des équipes uniquement constituées d'étudiants sages-femmes. Alors si cela se passe près de chez vous, soyez curieux et venez voir tout ça concrètement !

Se réunir, c'est bien beau mais pour quoi faire ? L'Anesf ne manque pas de dossiers brûlants : "Enseignement supérieur et Relations avec les professionnels, c'est pour mieux t'enseigner ton métier mon enfant !", "Questions sociales, c'est pour mieux te loger et t'habiller mon enfant !", "Relations internationales,

c'est pour mieux t'ouvrir au monde mon enfant !", "Réseau et formation, c'est pour mieux te connaître, te représenter en conseils centraux et te former pour que tu représentes les ESF à ton tour mon enfant !". C'est souvent dans les projets de Prévention-Citoyenneté-Solidarité (Octobre rose, Hôpital des nounours, Journée mondiale de la sage-femme, AMREF, Sidaction, Journée pour les droits de la Femme, Téléthon ...), organisés par les associations locales et soutenus par l'Anesf, que les novices découvrent leurs premiers amours pour l'associatif, en participant à la promotion de leur future profession, contradictoirement connue de tous mais mal connue, et plus généralement de la Santé de la population. Alors, timides ou pas, lancez vous dans l'aventure !

Fiona Pernollet

EN SAVOIR+

Cet article n'a pas suffi à combler votre soif de connaissances au sujet de l'Anesf ? Vous pouvez aller faire un tour sur la page Wikipédia de l'Anesf (http://fr.wikipedia.org/wiki/Association_nationale_des_%C3%A9tudiants_sages-femmes) ou sur son site internet (<http://anesf.com>) !



Président

Thomas Savary
Etudiant en 4e année - Tours



1 **Secrétaire Générale**
Aurore Carron
Etudiante en 5e année - Paris Baudelocque

2 **Trésorière**
Fiona Pernollet
Etudiante en 4e année - Clermont-Ferrand

3 **VP Partenariats**
Smahane Elfahm
Etudiante en 5e année - Montpellier

4 **1ere VP en charge des Questions Sociales**
Clémence Durand-Tonnerre
Etudiante en 4e année - Toulouse

5 **VP Général en charge de l'Enseignement Supérieur**
Elie Goudon
Etudiant en 4e année - Grenoble

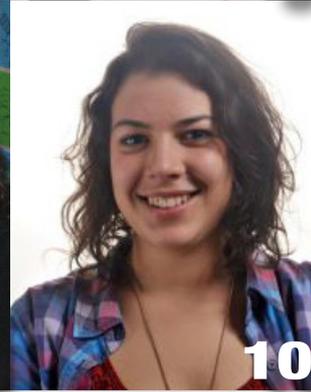
6 **VP en charge des relations professionnelles**
Anthony Weber
Etudiant en 5e année - Limoges

7 **VP Réseau et Formation**
Chloé Lorient
Etudiante en 4e année - Clermont-Ferrand

8 **VP Relations internationales**
Katherine Ryan
Etudiante en 4e année - Poitiers

9 **VP Prévention-Citoyenneté-Solidarité**
Manon Risdorder
Etudiante en 5e année - Clermont-Ferrand

10 **Chargée de Missions Prévention-Citoyenneté-Solidarité**
Claire Biros
Etudiante en 4e année - Rennes



les indispensables
pour vos études

Responsabilité civile
professionnelle
Protection juridique

OFFERTE
sur macsf.fr

Complémentaire
santé

à partir de
15 € / mois⁽¹⁾

Prêt
étudiants

jusqu'à
21 500 €⁽²⁾

Pack
auto

**Achat,
Financement
et Assurance⁽³⁾**

Assurance
habitation

à partir de
45 € / an⁽⁴⁾

L'assureur des professionnels de la santé



3233⁽⁵⁾ ou macsf.fr



(1) Pour un étudiant célibataire de moins de 31 ans ou de moins de 36 ans pour un étudiant en chirurgie-dentaire ou pharmacie et de moins de 41 ans s'il étudie en médecine. (2) Sous réserve d'acceptation du dossier par notre partenaire financier et MACSF prévoyance. (3) Sous réserve d'acceptation du dossier par MACSF financement et MACSF prévoyance. (4) Jusqu'à 2 pièces. (5) Prix d'un appel local depuis un poste fixe. Ce tarif est susceptible d'évoluer en fonction de l'opérateur utilisé.

Un crédit vous engage et doit être remboursé. Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager.

MACSF assurances - SIREN n° 775 665 631 - MACSF prévoyance - SIREN n° 784 702 375 - Le Sou Médical - Société Médicale d'Assurances et de Défense Professionnelles - Enregistrée au RCS de Nanterre sous le n° 784 394 314 00032 - SAM - Entreprises régies par le Code des Assurances - MACSF financement - enregistrée au RCS de NANTERRE sous le n° 343 973 822 00038 - Société Financière - SA à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de 8 800 000 € - MFPS : Mutuelle Française des Professions de Santé - N° immatriculation 315 281 097 - Mutuelle régie par le livre II du Code de la mutualité. Siège social : Cours du Triangle - 10 rue de Valmy - 92800 PUTEAUX.



EN
QU

...ger les **S**ages Femmes
...proxiement à la **S**anté

Etudier ⊕ pour gagner ⊕
De la RECONNAISSANCE
pour les
Spécialistes de
NAISSAN

INEC

SF34

SF34

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ÉLECTIONS SOCIALES

ÉGALITÉ
DE L'ÉTÉ

SSSE





ES : Tour d'horizon

L'année 2012-2013 aura été une année riche en enseignement supérieur pour les étudiants sages-femmes ; de nombreux projets ont eu des avancées notables ou ont vu le jour, de nombreux sujets ont été abordés et traités. Mais qu'en sera-t-il de l'année 2013-2014 ? Petit tour d'horizon des sujets sur lesquels il faudra garder un œil.

Réforme des études

La réforme des études de sage-femme est maintenant dans sa phase finale. La première promotion issue du premier cycle réformé a été diplômée au milieu de l'année 2013. En effet, ce premier cycle nouvelle mouture conduit maintenant au Diplôme de Formation Générale en Sciences Maïeutiques (ou DFGSMa), qui n'a pour l'instant que la vocation de permettre l'accès au deuxième cycle des études de sage-femme.

Ces étudiants vont à la rentrée 2013, inaugurer la première année du deuxième cycle réformé qui conduira au Diplôme de Formation Approfondie en Sciences Maïeutiques (ou DFASMa) et au Diplôme d'État de sage-femme.

Ces deux nouveaux diplômes permettent aux étudiants sages-femmes d'accéder à une reconnaissance universitaire en obtenant le grade licence (DFGSMa) puis le grade master (DFASMa) au cours de leurs études.

Le Diplôme d'État, quant à lui,

reste le garant de la capacité à exercer la profession de sage-femme.

Loi sur l'Enseignement supérieur et de la recherche

Projet ambitieux, la loi sur l'enseignement supérieur et la recherche se voulait en rupture avec la loi sur la Liberté et les Responsabilités des Universités (la fameuse loi LRU). La procédure accélérée et les lobbys lors de l'écriture du texte, pour une publication à la rentrée 2013, en on fait un texte assez timide.

Néanmoins trois articles nous touchent tout particulièrement: les articles 53 et 54, par des changements subtils dans le code de l'éducation, ouvrent grand la porte à l'intégration universitaire autonome des études de sage-femme.

l'article 124, dans son deuxième alinéa, autorise le gouvernement à modifier, par ordonnance, la partie législative du code de l'éducation afin d'y introduire des dispositions relatives aux études de maïeutique.





Concrètement, cela veut dire que le gouvernement peut, sans passer par le long chemin qu'est l'écriture d'une loi, modifier directement le code de l'éducation pour y insérer une partie concernant les études de maïeutique.

La rédaction de cette ordonnance donne beaucoup d'espoir quant à de nombreux sujets jusqu'ici ankylosés, comme le statut des étudiants sages-femmes ou l'intégration universitaire sous forme autonome. Un article nous concerne de manière plus indirecte: l'article 39 permet aux universités de porter des expérimentations sur le mode de recrutement dans les filières médicales. Plusieurs projets d'expérimentation sur la Première Année Commune aux Études de Santé (Paces) seront bientôt proposés par différentes universités.

La mise en application de cette loi est donc, comme

vous pouvez vous en douter, un sujet à suivre de près. Les enjeux étant importants pour le futur des étudiants sages-femmes.



Geneviève FIORASO
*Ministre de
l'Enseignement
supérieur et de
la recherche*

Troisième cycle

La réforme actuelle des études de sage-femme confèrera à terme, le grade de master. Outre le fait d'être une reconnaissance universitaire du niveau des études de sage-femme, ce nouveau titre pose automatiquement la question de la poursuite des études et on se prend alors à rêver doctorat. Deux pistes sont à explorer lorsque l'on commence à évoquer le doctorat.

La première piste est celle du doctorat d'État et si le grade master ne permet pas de s'inscrire directement dans un troisième cycle, rien n'empêche de se diriger vers un master dans une des nombreuses disciplines qui flirtent avec la maïeutique. De plus, avec la mise en place du double cursus dans les premier et deuxième cy-

cles des études de maïeutique, il est possible de valider un master 1 de recherche durant ses études de sage-femme et donc de gagner une année.

La deuxième piste est celle du doctorat de maïeutique. Ici, tout reste à construire, mais l'avenir est prometteur. Plusieurs questions doivent d'abord se poser avant de développer une réflexion sur le doctorat.

Tout d'abord, il faut s'interroger sur la définition de ce qu'est la science maïeutique. Cette définition n'existe pas encore et reste à construire mais on peut déjà poser le constat que la maïeutique est une science fondamentale, synthétique et pratique, s'intéressant au domaine de la périnatalité et de la santé génésique des femmes.

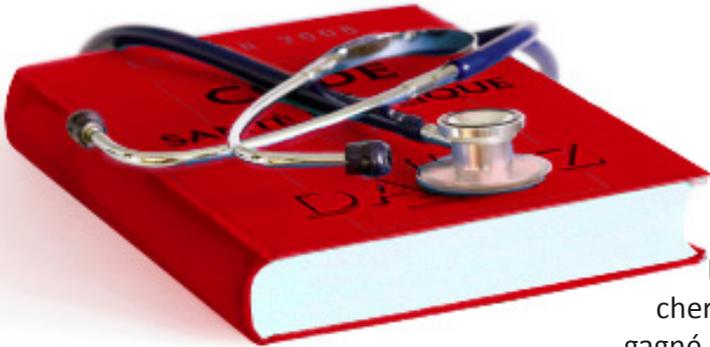
Ensuite, il faut se poser la question du type de recherche et donc

de doctorat : thèse d'exercice ou doctorat d'État en sciences maïeutiques ? Si la première option est la plus facilement réalisable, elle pose la question de la reconnaissance internationale de ce doctorat d'exercice et non de recherche. De plus, elle remet en question le mémoire d'exercice déjà réalisé par les étudiants sages-femmes. La deuxième option, bien que plus ardue dans sa mise en place, pallie ces failles. Elle pose toutefois, elle aussi, une question cruciale : celle du caractère obligatoire ou non d'un tel allongement des études et d'une nécessaire spécialisation. En effet, si pour l'instant nous pratiquons toutes et tous le même métier, qui dit doctorat d'État dit spécialisation. De cette question sur l'obligation de spécialisation découle bien évidemment la problématique de la hiérarchisation des professionnels de la maïeutique.

Elie GOUDON
**Vice-président en charge de l'enseignement
supérieur à l'Anesf**



BOURSES SUR CRITERES SOCIAUX VS BOURSES FILIERES SANITAIRES ET SOCIALES : QUELS ENJEUX POUR LES ESF ?



CONTEXTE :

Depuis 2005 et la loi de décentralisation, les étudiants sages-femmes touchent les BFSS (bourses des filières sanitaires et sociales) allouées par la Région, contrairement aux autres étudiants de l'enseignement supérieur qui touchent quant à eux les bourses du CROUS (Centre régional des œuvres universitaires et scolaires).

Ce statut dérogatoire a créé de réelles inégalités entre les étudiants tout d'abord vis-à-vis des critères d'attribution et des montants des bourses. De plus, nous n'avons pas, pour la plupart, un accès de droit aux logements CROUS, au restaurant universitaire et à certaines aides supplémentaires du CROUS telles que le FNAU (Fonds National d'Aide d'Urgence) annuel.

Des inégalités qui ne cessent de croître.

En effet, depuis le 14 juillet 2013 et l'annonce par Mme Fioraso (Ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche) d'une réforme des bourses, les BCS ont notamment gagné pour la rentrée 2013-2014 deux échelons supplémentaires (0 bis et 7) et la revalorisation des échelons 1 à 6 selon l'inflation. Ces 2 nouveaux échelons et les 3 autres points de la réforme nécessiteront de débloquer environ 118 millions d'euros et toucheront approximativement 92 000 étudiants à la rentrée 2013/2014.

Quid des filières sanitaires et sociales ?

Le transfert des bourses vers le CROUS : quels enjeux pour les étudiants sages-femmes ?

Comme vu plus haut, l'enjeu financier est bien entendu au cœur du débat. Une perte financière plus que conséquente est à déplorer pour chaque boursier et reste le pivot de notre désir de transfert.

Le CROUS, c'est aussi une uniformisation nationale des critères d'attribution et donc une plus grande équité entre étudiants sages-femmes et un plus grand nombre d'étudiants touchés ; l'accès à de nouvelles aides de façon claire et à un suivi social de qualité.

Le transfert des bourses vers le CROUS, plus qu'un enjeu purement financier, est le symbole de l'égalité des chances entre tous les étudiants de l'enseignement supérieur.

Comment sortir de cette situation ?

Nous abordons ici une question bien plus compliquée, que nous ne sommes pas les seuls à nous poser. En effet, la FNESI (Fédération Nationale des Etudiants en Soins Infirmiers) et la FNEK (FNE en kinésithérapie) sont, entre autres, dans la même situation que nous. Le problème du transfert des bourses est multifactoriel mêlant, à la fois, des enjeux politiques et financiers.

Actuellement, deux solutions évidentes s'offrent à nous : faire passer une loi via le MESR (Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche) afin que toutes les filières sanitaires et sociales soient transférées vers le CROUS ou se battre Région par Région en s'alliant aux autres formations.



Ne nous mentons pas, la première solution est plus qu'utopique à l'heure actuelle. Alors que le passage vers le CROUS individuellement n'est pas impossible. Prenons l'exemple de la Basse-Normandie (école de Caen) qui a depuis 3 ans ses bourses gérées par le CROUS.

En effet, une convention a été passée entre la Région et le CROUS afin que ce dernier gère le versement des bourses sur critères sociaux avec l'argent de la Région. De nombreuses régions voient la revalorisation du montant des bourses comme une alternative à ce changement de guichet vers le CROUS, mais même cela, toutes les Régions ne le font pas. Sans être ex-

haustif, on citera en bons derniers l'Aquitaine, la Lorraine et très loin derrière le Languedoc-Roussillon et Rhône-Alpes.

Mais doit-on vraiment se satisfaire de cela? Absolument pas. Ces solutions ne doivent être que transitoires.

La FNEFI, la FNEK et les fédérations de ville, fortes par leur nombre et leur expérience, peuvent être de vrais moteurs. Alors n'ayons pas peur de revendiquer nos droits à l'égalité.

LE CODE DE LA SANTE PUBLIQUE NE FAIT PAS QUE PEUR

Cette année les étudiants sages-femmes ont eu la joie de voir leur diplôme gratifié du grade master : reconnaissance de notre passage par la PACES, de nos 5 années d'études, de nos compétences et de notre autonomie en tant que futurs professionnels du corps médical.

Cette annonce s'est également accompagnée de la découverte de la perte de notre rémunération en DFASMa.

Pourquoi est-ce arrivé ?

Les étudiants sages-femmes, parmi toutes les formations médicales, sont les seuls à ne pas posséder de statut dans le CSP (Code de la Santé Publique). En effet, l'arrêté définissant notre rémunération, était rattaché au programme de 2001 et a donc disparu avec celui-ci.

Prenons l'exemple des étudiants en médecine. Leur rémunération, inscrite dans le Code de la Santé Publique, se base sur un

fixe pour une journée normale de travail. Cette base est ensuite majorée selon s'ils effectuent des gardes, des nuits, des week-ends...

Où en est-on aujourd'hui ?

Suite à une rencontre avec la DGOS, le 18 juillet, nous sommes en attente (au moment où nous publions cet article) de la sortie du nouvel arrêté des rémunérations qui sera rattaché au programme du 11 Mars 2013. Ainsi, l'ensemble des étudiants sages-femmes devraient bénéficier d'une rémunération équivalente à leurs prédécesseurs.

Cet arrêté n'est en aucun cas suffisant et une fin en soi.

Cela fait déjà 11 ans que notre rémunération n'a pas été réévaluée. Il est donc normal que nous nous battions pour que cette erreur soit réparée. Mais tout ceci disparaîtra une fois de plus lors d'une

prochaine réforme.

C'est pourquoi, il nous faut dès aujourd'hui revendiquer nos droits et devoirs, pour que notre condition d'étudiant sage-femme soit reconnue par un statut juste, clair, encadré et immuable au sein du CSP.

Ainsi, comme nous l'avons expliqué, nous avons proposé à la DGOS un texte prêt à être incorporé au CSP. Celui-ci propose les bases d'un vrai statut d'étudiant sous co-tutelle MESR et MASS. Il revendique notamment les indemnités de gardes de nuit/week-end/fériés, et indemnités kilométriques lors des stages à "l'extérieur".

C'est pourquoi cette année l'Anesf mettra un point d'honneur à défendre ce projet.



EN SAVOIR +

Des questions sur l'article, les bourses sur critères sociaux, Clémence, chargée des questions sociales, reste à votre disposition.

> gs@anesf.com
> Tél. 06.62.90.30.99

Clémence DURAND-TONNERRE
Pôle Questions sociales



Bonjour. Je suis aujourd'hui en compagnie de Fayçal. Une petite présentation ?

Je m'appelle Fayçal KHIZAR, étudiant en 5ème année de Maïeutique à l'école de Grenoble (Il n'y a que...) et élu titulaire au Conseil d'Administration (CA) de l'Université Joseph Fourier.

Comment t'est venue l'envie d'être élu CA ?

Le CA est l'instance administrative la plus élevée au sein de l'Université.

L'école de Grenoble étant déjà intégrée à l'Université, nous participions aux élections (CEVU et CA) mais nous ne savions pas grand chose sur ces instances et sur l'impact qu'elles pouvaient avoir sur notre filière.

Aujourd'hui très peu d'universités ont un élu en maïeutique. Je souhaitais donc

représenter notre filière souvent oubliée au sein de ce conseil. Avec 2 esf élus UFR et CEVU cette prise de position dans le CA nous permettait d'accompagner nos propositions à chaque étape décisionnelle.

Enfin, j'avais aussi le souhait de travailler avec les autres filières, mais également de tirer partie de ces enseignements et d'améliorer notre intégration universitaire.

Concrètement, quel est ton rôle ?

L'administration de l'Université est comme la gestion d'entreprise ; on parle beaucoup chiffre. Notre rôle est de faire tourner l'Université, d'appliquer les réformes, de gérer les différentes composantes tant en terme de personnel que de locaux. Au début c'est assez complexe puis on saisit le vocabulaire, la nature

des décisions et on prend conscience que tout n'est simple à l'Université. Un exemple qui nous concerne est l'achat des articles scientifiques consultables sur PC et dans vos BU. C'est une décisions délicate du CA qui atteint régulièrement plusieurs millions d'euros. Idem pour l'extension des horaires d'ouverture de la BU qui nécessite une embauche de personnel ainsi que des charges supplémentaires.

Tu nous confirmes que les étudiants sages-femmes ont tout à fait leur place en CA ?

Les ESF ont beaucoup à gagner en rejoignant le CA, mais tous les conseils sont importants et il devrait y avoir des ESF dans tous les conseils (UFR, CA, CEVU ...).



Fayçal KHIZAR - Elu au Conseil d'Administration de l'université Joseph Fourier - Grenoble

Notre vision hospitalo-universitaire ainsi que le fait que notre cursus soit passé par une phase de contrôle continu et que l'université tend à nouveau vers cette voie est un plus. Enfin notre Master, très professionnalisant, nourrit une vision différente de l'Université et ajoute une facette aux conseils qui doivent être les plus diversifiés possible afin de représenter le maximum d'opinions.

Etre élu représente-il une charge de travail importante ?

Cela dépend beaucoup de la manière de travailler de chacun. Etre à jour sur les différents mails administratifs et suivre l'actualité de l'établissement aident beaucoup. La lecture des documents est très rapide. Le plus dur étant d'aller

consulter les étudiants afin de connaître leurs opinions car c'est de la représentation avant tout !

Un conseil pour les étudiants hésitant encore à s'engager ?

Faire de la représentation étudiante, c'est quelque chose de vraiment enrichissant. Les enseignants et les étudiants travaillent ensemble pour améliorer l'Université. C'est fabuleux de voir que notre avis peut faire basculer une décision et orienter la politique de l'établissement. C'est également un bol d'air car on rencontre toutes les disciplines et le partage conduit à l'amélioration de chacun. Enfin, être au courant de tout ce qu'il se passe à l'Université c'est vraiment le top ! Alors allez en conseil : vous serez les am-

bassadeurs de notre filière et vous en sortirez grandis ! Si vous avez peur de vous engager car vous doutez de vos capacités, les associations locales et l'Anesf sont à vos côtés pour vous aider !

Merci d'avoir accepté cette interview. Un dernier mot pour la fin ?

Oui un mot pour tous les ESF ! Même si vous ne vous engagez pas, faites des propositions, intéressez-vous, c'est comme ça que nous unissons notre profession pour travailler ensemble demain ! Et bien-sûr : allez voter !

Interview réalisée par Chloé Lorette



LA CONTRACEPTION MASCULINE

Si, de toute évidence, la conception est majoritairement une affaire de couple, la contraception devrait l'être aussi. A l'heure où notre société évolue sur les questions sociales (la parité, le mariage homosexuel) mais également quelques temps après le scandale des pilules 3e et 4e générations, il est temps de faire un point sur la contraception masculine.

Où en sont les recherches ?

2 axes pour la contraception masculine : hormonal et non-hormonal.

La méthode non hormonale, développée par une équipe de recherche indienne, consiste en l'injection d'un polymère de synthèse dans le canal déférent. Vasectomie relativement simple, peu coûteuse et réversible ... chez les rats pour l'instant.

Niveau hormonal, plusieurs solutions ont été envisagées. Par analogie avec la contraception féminine, plusieurs équipes de chercheurs ont travaillé sur un mélange de testostérone et de progestatine administrés par gel (hôpital Bicêtre, 1979), par injection, voie orale... Mais les tests peinent à trouver des cobayes. La plus grande expérience a été menée par The World Health Organisation et CONRAD, un organisme anglais de recherche en reproduction, de 2008 à 2011. Elle a recruté 200 couples mais elle a été stoppée prématurément suite à l'apparition d'effets secondaires

(acné, augmentation de la libido, prise de poids, changement d'humeur voire dépression).

Récemment, des chercheurs américains ont découvert une protéine, la JQ1, qui serait capable, en modifiant le génome des spermatozoïdes, d'en diminuer le nombre et la mobilité et ce, sans effet secondaire et de manière réversible... toujours chez les rats.

L'inconvénient des méthodes hormonales est qu'il faut attendre au moins 6 semaines de traitement avant qu'il ne soit efficace.

Pourquoi l'industrie pharmaceutique n'investit-elle pas plus ?

Pour un principe très simple ; l'industrie n'investit que dans ce qui lui apportera profits, or plusieurs facteurs s'y opposent :

- L'offre. La contraception féminine a déjà le quasi monopole du marché. Difficile de se placer en face. Surtout que ...

- En matière de demande, le public masculin n'est pas motivé même s'il y est plutôt favorable

quand on lui demande son avis. La demande vient plutôt du public féminin voire féministe.

- L'éthique. La contraception masculine provoque des effets secondaires qui ne sont pas contrebalancés par un bénéfice direct (prévenir tout risque de grossesse). Sans compter la mise en lumière récente des récents effets cardio-vasculaires de son pendant féminin.

- La variabilité des effets. Tous les sujets ne répondent pas aussi efficacement face aux hormones

Et les hommes dans tout ça, ils en pensent quoi ?

En 2005, The Center for Epidemiology and Health Research à Berlin a mené une grande enquête auprès de 9000 hommes, partout dans le monde, leur demandant s'ils utiliseraient une contraception masculine. En moyenne, 50% à 70% des hommes ont répondu par la positive ; Espagnols et Allemands en premiers, 47% pour les Français et seuls 34% en Indonésie.

Claire Biros



HISTOIRE DE SAGE-FEMME...

Préambule

De l'histoire de la maïeutique et plus précisément de la sage-femme, on ne connaît en général que les quelques maigres lignes des cours d'histoire de la médecine en PACES. A savoir, pas grand-chose. Pourtant, à l'heure où les compétences de la sage-femme ne cessent de s'élargir, sans doute devrions-nous nous pencher un peu plus sur l'origine de notre métier et de notre statut qui n'a cessé d'être lié à celui de la Femme. Qui ont été les sages-femmes de l'Antiquité, du Moyen-âge ? Que leur doit la pratique actuelle de l'obstétrique ? Qu'ont-elles changé ?

Ainsi, pourrions-nous peut-être mieux cerner les sages-femmes que nous voulons devenir demain.

Cette chronique, en quatre parties, n'aura pas la prétention d'être exhaustive mais d'apporter au moins quelques éclairages.

En vous souhaitant une bonne lecture.

Partie 1 : De la Préhistoire à l'Antiquité

Qui a été la première sage-femme ? La préhistoire n'est pas connue pour avoir contribué à développer l'art médical. Ce n'est donc pas au sens de "profession" qu'il faut rechercher les origines de la première maïeuticienne mais bien dans son essence profonde : l'art d'accoucher des âmes. La sage-femme ancestrale est donc la première femme, compatissante, qui en aida une autre à enfanter.

De l'Antiquité, on a un peu plus de preuve de l'existence des sages-femmes. De l'Égypte à la civilisation hébraïque, en passant par les grecques et les romains, les hommes médecins n'étaient pas autorisés à pénétrer dans les sphères intimes de la maternité et de l'accouchement. Ce sont donc les sages-femmes qui sont in-

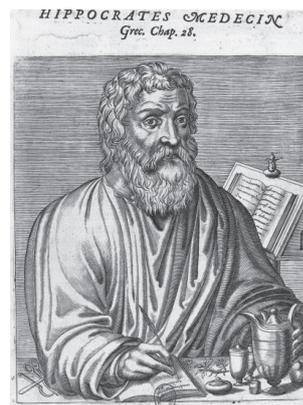
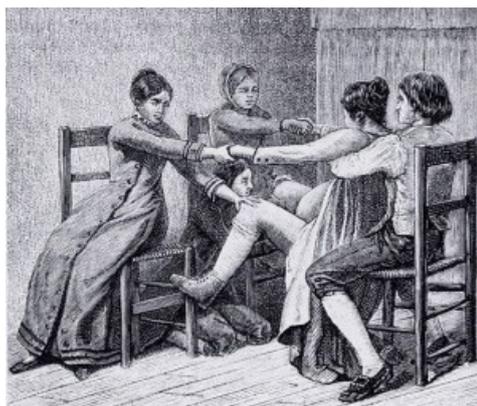
tervenues, plus ou moins instruites il est vrai.

La maternité a ses superstitions et ses déesses : Héra puis Artémis pour les grecs, Junon pour les romains et Isis-Hathor pour les égyptiens, qui sont invoquées lors des accouchements. De sorte qu'en Égypte et à Rome, les premières sages-femmes sont des prêtresses du culte de ces déesses. Elles jouissent d'une position respectée et privilégiée dans la société.

Une médecine laïque égyptienne se serait développée en parallèle, avec la création d'un corps de sages-femmes puisque, d'après l'épisode de l'Exode dans la Bible, c'est à elles que Pharaon aurait ordonné de tuer tous les nouveaux-nés masculins hébreux.

· La maternité et les sages-femmes, de la préhistoire au XX siècle, Madeleine COULON ARPIN, 1981

· Histoire de la formation des Sages-Femmes en France, Odile MONTAZEAU ET Jeanne BETHUYS, www.uvmf.org, 2011-2012



La Grèce a beaucoup développé l'art médical et servira de base, des siècles plus tard, au renouveau de la médecine (on le verra une prochaine fois). Trois hommes et une femme ont laissé leurs traces dans l'histoire de la maïeutique. Socrate tout d'abord ; fils de Phénarète, une sage-femme, il compare l'exercice de sa mère à sa propre doctrine philosophique et créé le terme de "maïeutique" qui rejallit maintenant pour désigner notre art obstétrical. Hippocrate, qui signe de nombreux textes médicaux, dont un traité sur la grossesse et l'accouchement et qui limite l'exercice de la sage-femme à l'eutocie. Galien, qui créé un système de soins organisé où la femme est le subordonné de l'homme. Agnodice enfin qui, voulant apprendre la médecine, se serait déguisée en homme. Etant très demandée par les femmes, elle fut contrainte de révéler son identité car elle était accusée de profiter, en tant qu'homme, de ses patientes. Elle serait la première femme gynécologue.

A Rome, il semble qu'il y ait eu deux types de sages-femmes. Les unes instruites, qui intervenaient dans les cas compliqués, et les autres inexpérimentés, qui agissaient lorsque les situations se déroulaient na-

turellement. On remarquera que, d'après les récits bibliques, des sages-femmes hébraïques auraient également existé et n'exerçaient que dans les situations dystociques.

A la lumière de ces données, on peut en conclure plusieurs choses : il semble qu'il y ait eu plus que des matrones indépendantes mais, comme chez les égyptiens, des corps de sages-femmes privilégiées et respectées. Une partie était certes inexpérimentée mais on peut estimer qu'une autre partie était instruite, agissant dans la situation difficile et reconnue compétente. On peut d'autant plus supposer qu'elles étaient reconnues par leurs pairs médecins qu'elles ont longtemps été les seules à pouvoir pénétrer l'intimité de la maternité et donc en tirer une expérience obstétricale. On peut en déduire que les traités médicaux concernant la femme, hippocratiques notamment sont des rapports tirés des observations des sages-femmes. En n'oubliant pas qu'il est toujours difficile de faire parler objectivement l'Histoire, on pourrait alors peut-être s'imaginer que la base du savoir gynécologique et obstétrical, retranscrit par les médecins de l'époque, vient des sages-femmes.

Profession sage-femme et problématique de genre , Memoire d'Emeline DESNOYERS, 2006-2007
www.wikipédia.com France et Angleterre
www.ordre-sages-femmes.fr
www.hominides.com

Claire Biros



Interview d'une toute jeune présidente : Marie-Laure



Bonjour Marie-Laure ! J'avais envie de poser quelques questions à un tout nouveau président d'association. Peux-tu nous faire une petite description de ton parcours ?

Salut ! L'associatif pour moi, c'est récent. Je me suis lancée complètement au hasard, sans savoir où j'allais, et comme la plupart des gens dans mon cas, je ne le regrette pas du tout !

Tout a commencé à l'Assemblée Générale de renouvellement de bureau. Il fallait un administrateur Anesf et ma main s'est levée... C'était il y a un an, à mon entrée à l'école de Bourg-en-Bresse.

Depuis, je n'ai fait que participer à l'organisation de différents événements.

Aujourd'hui, je me sens à même d'assurer différents postes du bureau grâce à l'expérience apportée par le poste d'admin (polyvalent !). C'est pourquoi, je me propose en tant que présidente.

Mais tu t'es lancée comme ça ? Sans autre poste dans le bureau ? En général, dans l'associatif on fait le chemin inverse : d'abord le local puis quand on est à l'aise, les problématiques plus nationales ? C'est très impressionnant ! Tu savais ce qu'était l'Anesf ? Quels étaient les enjeux de ce poste quand tu as levé la main ?

Comme ça ! Je ne connaissais l'Anesf que de nom, sortant de ma PACES. Comme quoi, il ne faut pas avoir peur de se mouiller.

On m'a présenté le poste et je me suis immédiatement dit que ce serait enrichissant. Au moins, j'avais vu juste !

Cela fait un bout de temps que nous te voyons

aux événements Anesf, pourquoi avais-tu voulu participer à ces CA puis aux Congrès ?

En fait, j'ai assisté à mon premier CA en Décembre 2012, à Grenoble. Je n'étais pas une admin active et ce CA m'a donné l'envie d'aller plus loin ; je me suis donc investie en plein dans mon poste. Participer au WEF, à la Jn'ESF ou encore au Congrès, c'est différent ; on voit plus grand. Je ne pouvais qu'avoir envie d'y aller ! Rencontres, partage, bonne humeur... Il faut le vivre tant qu'on est étudiant !

Ah oui, la Jn'Esf et le WEF ! Qu'en gardes-tu comme souvenir ? Ca doit faire drôle de se retrouver à organiser un événement pour 500 personnes quand on a moins de 6 mois d'associatif et de vie d'étudiant sage-femme !

Je n'ai pas fait parti du bureau de RAAGE d'Apprendre mais être au sein de l'organisation en tant que "petite main" a été une expérience vraiment intéressante ! Ca n'a fait que me motiver pour la suite !

Voir l'envers du décor avant même d'avoir participé à un WEF, c'était fun ! D'ailleurs, ça a plu aux étudiants non associatifs de l'école d'être impliqués directement dans cet événement. A bon entendeur ...

Et après ça, vous organisez le CA de rentrée en un temps record : 1 mois. Qu'est ce qui t'a motivée pour prendre cette grosse responsabilité ?

L'ancienne présidente/ma co-admin ! Je n'étais pas du tout motivée, ça me faisait juste peur ! Le bureau de l'Anesf a également su me motiver et me rassurer, et ça s'annonce plutôt bien !



“

Je ne pouvais pas mieux lancer l'année en terme d'associatif et mon désir de partager l'expérience d'un CA m'a définitivement décidée. J'espère que les étudiants de Bourg sauront l'apprécier !

Plus que de s'approprier les problématiques nationales et de collaborer avec d'autres associations dans ton poste d'administratrice, tu as choisi de devenir présidente. Pour toi, c'est quoi le rôle d'un président dans une association ?

La coordination en premier lieu. Le président doit être présent, apporter son aide à chacun des membres du bureau, faire en sorte que tout le monde se sente à l'aise avec son travail... Souvent dans les petites asso, le président occupe un autre poste plus précis, dans mon cas, je serai toujours admin Anesf, de quoi se maintenir à jour !

Et qu'est-ce qui t'avait donné cette envie de t'investir pour les autres ?

Je rêve de faire comprendre aux étudiants qu'ensemble on peut faire bouger les choses, que parfois, un petit rien pour eux, c'est important pour d'autres.

Souvent on me dit « Oui, mais toi tu t'investis TROP ». Je fais de l'associatif pour le plaisir. Ca me prend un peu de temps mais finalement, c'est l'énergie que je dépense à expliquer que je ne réclame pas grand chose qui m'use ! Se retrouver en CA, avec d'autres associatifs, c'est ma source d'énergie.

Que dirais-tu à ceux qui ne souhaitent pas s'engager ?

Ne pas s'engager, c'est un choix. Mais ne vous fermez pas aux discours et demandes des membres du bureau qui solliciteront votre aide, par exemple, lors d'un évènement comme le Téléthon

Et à ceux qui hésitent ?

Foncez ! C'est une expérience qui mérite d'être partagée. Tous les postes ne demandent pas forcément énormément de responsabilités ou de temps, il suffit de trouver celui qui vous conviendra



*Propos recueillis par Chloé Loriette
Vice-présidente en charge du Réseau et
de la Formation associative*

LE RESEAU DE L'ANESF

32 ASSO'
adhérentes

2500
ETUDIANTS
SAGES-FEMMES



3

**EVENEMENTS
NATIONAUX**



Focus ON AGAT - NANCY

Salut Lucie ! Salut Justine ! Je vous laisse vous présenter ainsi que votre association.

Bonjour à toutes et à tous. Nous sommes toutes les deux les administratrices Anesf de l'Agat. L'Agat, c'est l'association des étudiants (sages-femmes évidemment) de Nancy. Pour ceux qui ne savent toujours pas ce que ça signifie ; nos prédécesseurs avaient de l'humour et ont appelé leur asso "Association des Guettes Aux Trous". Depuis 20 ans, on se relaie pour faire vivre et développer cette association au sein de l'école, de la ville et avec vous. L'association comporte 18 membres et une centaine d'adhérents. On travaille tous ensemble pour favoriser le bien-être des étudiants (petit déjeuner à la cafétéria, communication avec l'équipe pédagogique, livret de stage, ...) mais aussi pour leur changer les idées entre deux gardes avec des projets PCS, des soirées, un journal.

Il paraît que certains postes de votre bureau sont encore à pourvoir, c'est dommage !

En effet, la plupart des membres de l'association actuelle sont là depuis 2 ans. Ils voudraient laisser leurs places mais pour le moment, nous nous trouvons face à des personnes qui ne connaissent pas suffisamment le travail associatif ou qui ne sont pas motivées pour s'engager un an au complet. Nous ne pouvons donc pas prédire la composition du futur bureau, ni la vacance de certains postes.

Avez-vous des projets particuliers pour cette année ? Nos projets pour 2013-2014 seraient tout d'abord de refaire un gala pour la rentrée 2014, de continuer la collaboration avec les autres filières de Santé et les autres associations de Nancy pour que tous nos projets prennent de l'ampleur. L'Agora-é (épicerie solidaire et lieu de vie étudiant) a été inaugurée en avril 2013 et nous aimerions y mettre en place des actions de prévention.



Dis moi, il paraît que votre tutorat serait le “meilleur de France” ?

Alors pour le moment, ce sont les mots qui nous sont parvenus aux oreilles ! Nous ne sommes pas sûres de l’officialité de la chose mais il est vrai que le tutorat santé Lorraine prend une grande place dans la vie de l’université de Lorraine. Du fait du nombre d’étudiants inscrits en PACES sur la région (2400) et de la répartition des cours sur 4 pôles (3 à Nancy et 1 à Metz), le tutorat prend obligatoirement de plus en plus d’ampleur chaque année. Il propose à ses adhérents des colles hebdomadaires, des QCMs sur internet, des photocopiés explicatifs des cours, des groupes de travail (1 tuteur avec 20 étudiants PACES), une pré-rentrée, des annales, des vidéos interactives sur Youtube ...

Toutes les filières de Santé ont une place d’administrateur au conseil d’administration du Tutorat Santé Lorraine.

Merci les filles. Un dernier mot pour la fin ?

Enchantées à tous ceux qui liront cet article et bonne continuation à vous le bureau de l’Anesf. Grosses bises de Nancy !

**Propos recueillis
Thomas Savary**





Ingrédients (pour 6 personnes) :

- un bouquet de cardes d'environ 7-8 grosses feuilles ou des épinards
- 400 g de chair à saucisse
- 4 oeufs
- 3 cuillères à soupe rase de farine
- 1 à 2 oignons selon les goûts
- 12-15 pruneaux dénoyautés
- sel et poivre
- un peu de beurre pour le moule
- une terrine à pâté ou à défaut un moule à cake.

Le Fameux Pounti

Auvergnat du Congrès

Temps de préparation : 20 minutes

Temps de cuisson : 40 minutes

- 1- Hachez grossièrement les cardes avec la chair à saucisse, les oignons et le persil
- 2- Mélangez la farce obtenue avec les oeufs et la farine
- 3- Ajoutez le sel et le poivre
- 4- Beurrez la terrine et tapissez-en le fond de farce
- 5- Ajoutez les pruneaux en les répartissant équitablement
- 6- Refaites une couche de farce, une de pruneaux et finir par de la farce
- 7- Enfournez environ 45 min à 190°C

La recette peut se faire la veille.

A servir tiède (bien faire réchauffer soit en tranches, à la poêle, soit au four) ou froid.

Dégustez !

proposé par
Chloé Lorientte



Le soleil sous la soie

Ce roman historique d'Eric Marchal, que l'on peut trouver aux éditions Pocket, nous fait voir du pays, à l'aube du siècle des Lumières. De la Lorraine à la Hongrie, nous suivons Nicolas Dérueet dans sa passion pour la chirurgie (hôpital de guerre, empirisme, emprisonnement) et pour deux femmes que tout oppose : Rosa, marquise de Cornelli et l'accoucheuse Marianne Pajot.

Fiona Pernollet

9 MOIS FERME



Entre 2 blockbusters américains, allez soutenir le cinéma français, dès le 16 octobre prochain, en prenant une place pour voir "9 mois ferme". Cette comédie, écrite et réalisée par Albert Dupontel, nous raconte l'histoire d'Ariane Felder (Sandrine Kiberlain), juge d'instruction dévouée corps et âme à son métier et donc célibataire endurcie ! Nous la rencontrons alors qu'une nouvelle vient bouleverser son quotidien juridictionnel : elle est enceinte de ... De qui d'ailleurs ? Il aurait mieux valu ne pas le savoir !

Pour en savoir plus, je vous laisse aller visionner la bande annonce (en faisant abstraction de la manière avec laquelle le gynécologue-obstétricien mesure le BIP à l'échographie. Je préfère vous prévenir !) : http://www.allocine.fr/video/player_gen_cmedia=19537099&cfilm=213856.html.



Au regard de leur premier single "Ghost Gunfighters", le premier album de As Animals, qui sortira à la rentrée, s'annonce plus que prometteur. Ces deux artistes, tel un autre duo français casqué, distillent les informations livrées à la presse et sur le net les concernant. Ils se sont pourtant

déjà produits en juin au Nouveau Casino de Paris. Vous pourrez d'ailleurs les y croiser pour une 2ème session (aucune notion de rattrapages là dedans, n'ayez crainte !) les 2 et 3 octobre prochains. Afin de patienter, je vous conseille le remarquable clip de "Ghost Gunfighters", réalisé par

Maxime Bruneel, à part si vous revenez d'une garde en post partum et que vous en avez marre de voir des poitrines : <http://www.youtube.com/watch?v=N-as7PV-fjM> !

Album - As Animals

Comme à l'accoutumée le mois de septembre sonne le glas de la fin de l'été. Fini farniente au bord de la piscine ou vacances bien méritées et place aux cours et autres stages qui jalonnent l'année universitaire. Si notre moral n'est pas au beau fixe de retourner à l'école les astres nous ont quand même réservé de bonnes surprises pour ce dernier trimestre 2013!

réalisé par Manon Risdorfer



21 mars au 20 avril : Bélier

Travail : Quand vous commencez à parler, l'auditoire sort le Doliprane.... Ne désespérez pas, ils finiront par comprendre votre enthousiasme.

Amour : Vous êtes très pris, sachez ménager votre partenaire.

Santé : Le sommeil ne vous est visiblement pas nécessaire, profitez en pour transmettre votre énergie.



23 septembre au 22 octobre : Balance

Travail : Grâce à vos efforts, vous parvenez à l'équilibre.

Amour : Comme Dr Quinn, Sully se cache peut-être derrière votre porte.

Santé : Ménagez votre foie.



21 avril au 21 mai : Taureau

Travail : Sous l'influence du soleil vous faites des étincelles.

Amour : 1,2,3 ... euh combien déjà ? Ne laissez pas la situation dégénérer et recentrez-vous.

Santé : Mangez 5 fruits et légumes par jour (la bière ne compte pas)



23 octobre au 22 novembre : Scorpion

Travail : A force de vouloir gérer plusieurs choses à la fois, vous vous éparpillez. Prenez le taureau par les cornes et organisez-vous.

Amour : Les astres vous promettent de belles heures, le papillon finira-t-il par se poser ?

Santé : Période de diète, faites du sport.



22 mai au 21 juin : Gémeaux

Travail : L'influence de Saturne dans votre cycle vous fait pousser des ailes. Arrivé dans un nouveau milieu, on attend beaucoup de vous. Organisez votre travail et n'hésitez pas à déléguer, on saura vous aider.

Amour : Un bouleversement dans l'organisation de votre couple se profile. Soyez confiant, même les astres ne sauraient vous déséquilibrer.

Santé : Si une corne vous pousse sur le front, une crinière dans le dos, et si des étoiles vertes apparaissent sur vos fesses, pas de panique ! Vous êtes probablement une licorne.



23 novembre au 21 décembre : Sagittaire

Travail : On attend beaucoup de vous, soyez réactif et tout vous réussira.

Amour : Mars en la maison de Pluton prévoit de grands chamboulements en cette fin d'année.

Santé : Vous vous sentez en forme et ça se voit.



22 juin au 22 juillet : Cancer

Travail : On parle beaucoup d'argent autour de vous, mais vous vous demandez toujours où il se cache.

Amour : Vénus et Pluton sont en votre faveur. Vos nombreuses rencontres vous apporteront peut-être le bonheur.

Santé : C'est la rentrée, tout roule mais attention un accident de cuisine est vite arrivé !



22 décembre au 20 janvier : Capricorne

Travail : En cette période de rentrée, Saturne vous pousse à aller vers les autres. Pensez à prendre leurs numéros.

Amour : Ménagez votre couple, cette année Vénus ne suffira pas à combler vos absences. Célibataire, dans l'Air de nouvelles perspectives s'offre à vous en septembre.

Santé : Faites contrôler vos yeux.



23 juillet au 23 août : Lion

Travail : Avant de critiquer vos voisins, balayez devant votre porte. Vos relations s'en trouveront améliorées. Il vaut toujours mieux prendre les choses en mains.

Amour : C'est en dialoguant que les petits tracassés de la vie quotidienne s'envoleront.

Santé : Votre peau est fragile, hydratez là.



21 janvier au 19 février : Verseau

Travail : Vous pouvez compter sur vos collègues pour vous soutenir.

Amour : En couple, des tensions pourraient apparaître, une période d'ajustement s'annonce. Célibataire, profitez en pour vous demander ce que vous attendez vraiment.

Santé : Pour votre santé, bougez plus !



23 août au 23 septembre : Vierge

Travail : Vous servez à tout et surtout à rien. Patience vous finirez par vaincre.

Amour : Neptune dans sa 2ème maison vous ouvre son cœur, tout le monde vous aime sauf la patiente au bout du couloir qui attend toujours sa péri.

Santé : Protégez-vous, tout ira bien.



20 février au 20 mars : Poisson

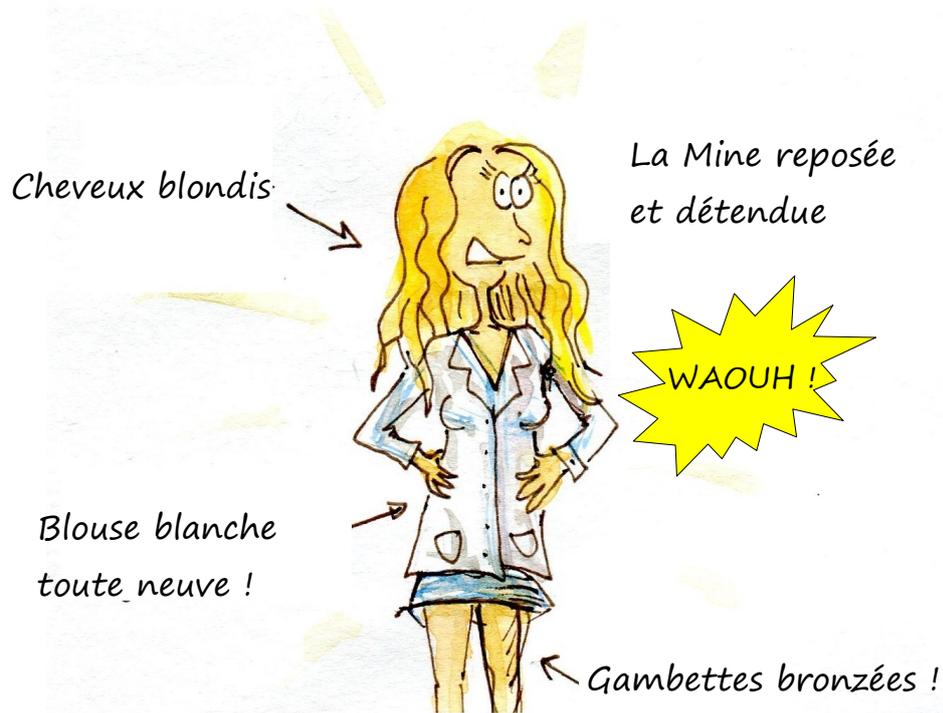
Travail : Vous devez gérer plusieurs dossiers à la fois. Tenez bon, il ne reste plus que quelques mois jusqu'aux prochaines vacances.

Amour : Attention, on ne dit jamais deux sans trois.

Santé : Vous manquez de sommeil, proposez un part' avec Gu-ronzan à votre asso locale.

GARDE DE MERDE

Vive la rentrée ...



Au retour des vacances on est souvent splendide ! On est en pleine forme pour commencer une nouvelle année !



Mais après deux nuits de garde, déjà c'est moins waouh ...



Puis arrive le premier weekend avec sa soirée d'intégration ...



Bref, après 2 semaines à ce rythme, voilà à quoi ressemble un étudiant sage femme !!! GDM

LES JEUX À DEUX, C'EST TELLEMENT MIEUX ! (SAUF PEUT-ÊTRE POUR MR ET ME SMITH LES « HEUREUX » PARENTS...)

S	K	S	A	L	O	C	I	N	
I	C	O	N	C	L	E	E	A	O
R	I	L	T	E	E	I	L	E	E
R	R	B	O	D	O	N	I	L	N
O	T	A	N	R	N	I	M	R	A
B	A	P	T	I	S	T	E	P	H
A	P	O	O	C	L	N	M	D	P
S	I	N	E	N	N	E	I	T	E
I	N	I	A	M	O	R	R	H	T
L	E	N	A	G	R	O	M	E	S
E	L	L	I	M	A	C	I	O	L

M	E	N	I	T	S	E	L	E	C
C	E	I	N	O	E	L	I	A	R
A	E	I	N	O	D	I	S	E	E
M	N	A	E	E	I	L	A	L	T
I	N	S	I	S	I	I	G	E	S
L	E	E	L	O	U	A	N	N	E
L	I	L	A	N	I	N	E	N	I
E	L	T	H	E	A	N	S	A	R
I	I	N	T	L	U	E	S	I	A
E	M	R	A	C	H	E	L	R	M
	E	C	N	A	T	S	N	O	C

JEUX 1 : PRENATAL : MOTS MELES

Les parents sont en pleine discussion pour les prénoms de leurs jumeaux voici père mère les prénoms qu'ils ont mis dans leurs liste (une liste fille et une garçon), tout ceux que vous rayerez dans la grille sont des prénoms qui ont été éliminés... (horizontal, vertical, haut/bas, droite/gauche). Vous trouverez les prénoms finaux avec les lettres restantes dans les 2 grilles...

Attention : un prénom mixte apparaît dans les 2 grilles...

Prénom fille : _ _ _ _ _

Prénom garçon : _ _ _ _ _

PS : La case grisée indique la position du fœtus dans le ventre maternel...

AGNES	EMIR	NATHALIE
ANTON	ESTER	NICOLAS
ARMIN	ETIENNE	NINA
BAPTISTE	ISEULT	NINO
BASILE	ISIS	NOELIA
BORRIS	LALIE	ORIANNE
CAMILLE	LEAN	PABLO
CEDRIC	LENI	PATRICK
CELESTINECONS-	LEONIE	RACHEL
TANCE	LILIANNE	ROMAIN
CORENTIN	LINO	SIDONIE
ELEA	LOIC	STEPHANE
ELIE	LOUANNE	THEA
EMILE	MARIE	THEO
EMILIENNE	MORGANE	

JEUX 2 : PERINATAL : TEXTE A TROUS...

Accouchement _____

Déroulement de l'accouchement

Accouchement de J1

Lorsque la voie _____ est autorisée, la conduite de l'accouchement de _____ ne diffère en rien d'un accouchement de grossesse _____ avec quelques précautions :

Mise en place d'une perfusion _____ avant le début des efforts _____

Indication assez large d'_____ tant pour minimiser le traumatisme de l'enfant généralement petit et que pour favoriser une éventuelle _____ sur _____

Extractions _____ plus nombreuses car les _____ sont moins efficaces

Double clampage du premier _____ dès la sortie de J1 pour le repérer pour les gaz du sang.



Intervalle libre

Il faut mettre à profit cette période pour clamber la perfusion ocytocique le temps de :

Controler les paramètres _____ (tension, pouls) et _____

Verifier la _____ de J2 par le _____ et par l' _____

Accouchement de _____

(Nous ne verrons ici que le cas présenté par notre heureuse petite famille SMITH...)

En cas de présentation podalique (NR)

En cas de présentation transverse (NR)

En cas de présentation céphalique

Paradoxalement c'est une situation plus compliqué.

_____ les membranes, vérifier la présentation et accélérer le débit de la _____ d'ocytocique pour favoriser la _____ de J2.

Une _____ ou un retard à l'expulsion spontanée peut justifier une _____ (ventouse) ou manuelle (version – grande extraction) en cas de _____ non engagée.

La méconnaissance de ces manœuvres commande l' _____ a _____ sur J2.

Basse	Extraction	Manœuvre	Souffrance
Césarienne	Foetale	Maternels	Toucher
Cordon	Fœtaux	Naissance	Vaginal
Echographie	Gémellaire	Ocytocique	Unique
Efforts	Instrumentale(s)	Perfusion	
Episiotomie	J1	Présentation	
Expulsifs	J2	Rompre	



JEUX 3 : POSTNATAL : QUI ET QUI ?

Afin de ne pas mélanger les jumeaux, completez votre dossier et vos feuilles de lit grace au tableau ci dessous à l'aide des affirmations suivantes :

A la naissance, nous voyons bien 2 bébés distincts...

Un garçon : Réactivité faible, sans tonus, respiration difficile, RC à 110 bpm, mi rose, mi bleu.

Une fille : Bon tonus, RC à 130 bpm, bon cri, quasiment rose avec quelques endroits bleus, bons reflexes.

Celui qui pèse le plus lourd n'est pas le plus grand. Le plus léger n'est pas blond.

Celui qui n'est pas brun pèse 600g de plus et mesure 48cm.

La fille mesure 2 cm de plus que son frère et pèse 2600g.

Au moins un des 2 fait plus de 3000g. La ration du blond est de 70 ml par biberon soit 10 ml de plus que son aîné.

SEXE	MASCULIN	FEMININ
Prénom (cf jeux 1)		
Couleur de cheveux		
Poids		
Taille		
Ration		
Ordre de naissance		
Présentation à la naissance (cf jeux 2)		
Apgar à 1 min		



Carte
Médicale
Plus
cotisation
offerte



Etudiants sages-femmes,
La Médicale vous accompagne
tout au long de votre cursus !

VIE PROFESSIONNELLE

- Responsabilité Civile Professionnelle.
- Protection Juridique.
- Protection Individuelle.

Protégez-vous avec la carte «La Médicale Plus»

VIE PRIVÉE

- Tarifs préférentiels sur les contrats automobile, habitation et santé.
- Des garanties complémentaires à l'étranger, lors de la pratique de sport.

CONTACTEZ-NOUS

www.lamedicale.fr

N°Cristal 0 969 32 4000

APPEL NON SURTAXE

Partenaire de  **anesf**
Association nationale des étudiants sages-femmes



La médicale
assure les professionnels de santé